Justificatif de parution

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624717
N° d'annonce : 624717

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

PIGEON-CRAVAN

Siège Social : 33 Rue Leconte de Lisle 75016 PARIS-16E-ARRONDISSEMENT

Capital social : 100 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, toute activité de :

– création sous toutes ses formes dans le domaine de la mode ;

– création sous toutes ses formes dans le domaine du sport et en particulier du golf ;

– la conception, la maîtrise d'œuvre, la conservation, l'achat, la vente, le courtage, d'œuvres d'art, d'ouvrages d'art, d'éditions d'art, ainsi que la représentation d'artistes et/ou artisans pouvant concourir à l'objet ci-indiqué ;

– et, plus généralement, la réalisation de toute opération à caractère culturel ;

– la participation, directe ou indirecte, dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; et

– la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..

Durée : 99 années

Président : M. Guillaume POUDEVIGNE, demeurant 33 Rue Leconte de Lisle 75016 Paris 16e Arrondissement

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

L'associé unique.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeIl7sIEn
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeIl7sIEn

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)